

La consultation d'un sexologue

Que peut apporter un sexologue ?

De nombreuses personnes éprouvent des difficultés sexuelles dont ils n'ont jamais osé parler, et ceci le plus souvent depuis des mois, voire des années.

Un sexologue, praticien « spécialiste » des troubles de la sexualité peut aider à résoudre les problèmes sexuels de tous ceux qui ne vivent pas une sexualité épanouissante .

Il peut ainsi :

- Aider à retrouver le désir et le plaisir
- Permettre un épanouissement sexuel
- Donner des conseils et résoudre certains problèmes de la vie quotidienne qui peuvent rejaillir sur la sexualité d'une femme, d'un homme ou d'un couple.
- Redonner confiance en soi
- Aider à surmonter l'usure du couple
- Stimuler les couples : les aider à modifier leurs habitudes sexuelles, les lieux où ils peuvent faire l'amour
- Faire comprendre que l'amour n'est pas uniquement un acte sexuel mais avant tout un partage
- Consulter un sexologue permet également :
 - Eviter l'enkystement du problème
 - Ne pas culpabiliser
 - Eviter l'apparition de frustrations qui ne feront qu'aggraver la situation
 - Eviter l'apparition d'une dépression qui peut apparaître chez certaines personnes
- La/le sexologue peut également avoir un rôle préventif, notamment auprès des jeunes et aborder les problèmes de prévention des maladies sexuellement transmissibles et bien entendu du virus HIV. Le rôle du praticien est également indispensable pour insister sur la nécessité d'utiliser les préservatifs et d'adopter des conduites « safe ».

Seuls les médecins sexologues peuvent examiner les patients et leur proposer des examens et des traitements médicamenteux et dans certains cas exceptionnels chirurgicaux.

Quand consulter un sexologue ?

500000 personnes consultent chaque année un sexologue en France.

- Toutes les catégories sociales sont concernées
- 80 % des personnes qui consultent se rendent seules chez le(la) sexologue
- Les couples qui consultent sont plus jeunes que ceux qui consultaient il y a 15 ans environ.

- Les sexologues conseillent souvent aux couples de se rendre ensemble au rendez vous, car le problème qui concerne spécifiquement un des deux partenaires a toujours des conséquences sur la stabilité du couple.

Les raisons sont diverses

- Les troubles de l'érection, l'éjaculation précoce et les difficultés à éjaculer sont les motifs de consultation les plus fréquents chez les hommes.
- Le nombre de femmes consultant un sexologue a tendance à augmenter régulièrement car celles ci réalisent désormais la place de plus en plus importante que prend la sexualité dans leur vie et prennent la décision de consulter lorsqu'elles constatent:
 - une baisse de leur désir
 - La difficulté d'avoir un orgasme.
 - Une méconnaissance de leur corps et du déroulement d'un acte sexuel
 - La présence de douleurs lors de la pénétration ou un vaginisme..Liste non exhaustive

La profession de sexologue: ne pas se tromper dans le choix du praticien

- Le terme « sexologue » n'est pas réglementé. Ainsi, quelqu'un peut exercer le métier de sexologue sans aucune formation et s'affirmer "sexologue" du jour au lendemain.
- Il est important de ne pas se tromper dans le choix du praticien qui prendra en charge ces problèmes très intimes .
- De nombreuses personnes non qualifiées, parfois même des charlatans, profitent de l'absence de réglementation pour consulter des êtres fragilisés par leurs difficultés sexuelles.
- Même s'il existe de nombreuses formations sérieuses en sexologie, aucun diplôme national de sexologue en dehors de celui délivré aux médecins, n'est aujourd'hui reconnu

Comment s'assurer du sérieux d'un sexologue et les risques d'être mal pris en charge?

- Il est difficile pour ceux qui en ont besoin d'être certain d'être dans de bonnes mains .
- Une grande majorité sont très compétents mais d'autres peuvent vous faire perdre du temps et de l'argent, ne pas permettre une amélioration des manifestations et parfois malheureusement même les aggraver.

Les médecins

- De nombreux médecins pratiquent la sexologie : 600 médecins environ sont titulaires d'un diplôme universitaire
 - Il existe un diplôme national officiel de « médecin sexologue », le DIU de sexologie obtenu après 3 années supplémentaires d'études en université permettant de devenir médecin sexologue et de le mentionner sur sa plaque, ses ordonnances et les pages jaunes.
 - D'autres médecins ont passé un diplôme universitaire non reconnu sur le plan national mais représentant une garantie importante d'être dans de bonnes mains.
 - Des médecins sexologues exclusifs et des médecins pratiquant plusieurs activités:

Des médecins pratiquent exclusivement la sexologie et des médecins généralistes, gynécologues, urologues ou psychiatre pratiquent la sexologie avec leur activité. Comme dans toutes les disciplines de la santé, la pratique régulière d'une activité est plutôt un gage d'expérience.

- Le médecin peut parfois prescrire des médicaments dans certaines situations, comme dans les dysfonctions érectiles par exemple.
- Le médecin délivre des informations et des conseils sur la sexualité et peut prescrire des exercices à réaliser seul ou en couple.

Les médecins sont les seuls autorisés à pouvoir vous examiner.
Où trouver un médecin sexologue?

- Vous pouvez trouver des consultations de sexologie dans certains hôpitaux. Vous trouverez leur liste sur aihus Malheureusement ces consultations ne sont pas assez nombreuses pour accueillir toutes les demandes et des délais d'attente de plusieurs mois sont fréquents
- Les consultations de sexologie sont souvent rattachées dans les services d'urologie, de gynécologie ou d'endocrinologie.
- La consultation de médecins sexologues dans le secteur privé est possible.
 - Consultez les pages jaunes à la rubrique « médecin sexologue ».
 - Les tarifs sont plus élevés en raison notamment d'une durée plus longue des consultations, d'une durée de 30 à 45 minutes environ

Les praticiens non médecins exerçant la sexologie

La sexologie peut également être pratiquée par des psychologues, des psychothérapeutes, et des sage femmes.

Ce qu'il faut savoir avant de consulter un sexologue?

- Les sexologues ne doivent pas exciter leurs patientes
- Aucune relations sexuelles avec une patiente n'est admise
- Aucun ébat sexuel seul ou avec un groupe n'est admis.
- Les examens physiques ne peuvent être réalisés que par des médecins inscrits au conseil de l'ordre

©http://sante-medecine.commentcamarche.net/contents/sexologie/09_la-consultation-d-un-sexologue.php3